

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 4 novembre 2021 à 20 h 30

L'an deux mil-vingt et un, le jeudi quatre novembre à vingt-heure et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Plouégat-Moysan.

Présents : ADAM Philippe, BRETON Joseph, BRIANT Mathieu, CLOAREC Mickael, GIROTTO François, GRILLE Régis, LEROUX Joël, LINTANFF Francis, MARSAULT Pierre, MERRANT Patricia, MEUNIER Jean, QUINIO Alain.

Absents : MELL Yvan-Pierre
Procurations : PICHON Nathalie donne procuration à BRIANT Mathieu, GEFFROY Rémi donne procuration à MERRANT Patricia

Afférents au conseil municipal : 15
Nombre de conseillers en exercice : tous les conseillers en exercice
Présents : 12 votants et 2 procurations
Date de convocation : 28 octobre 2021
Secrétaire de séance : MERRANT Patricia

Le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2021 a été adopté à l'unanimité.

1) Attribution des lots marché construction d'une MAM et aménagement d'un lotissement

La Commission d'ouverture des plis a eu lieu le 22 octobre, après examen des offres par le cabinet d'architecture LAB et suite au rapport d'analyse des offres, la commission propose d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

| | | | |
|-------|--|-------------------|---|
| Lot 1 | VRD | TP du Trégor | 44 379.64 € HT pour l'offre de base + l'option 1 : Terrassement / empiérement: 9 738,00 € HT + l'option 3 : Réalisation d'un puit perdu pour la MAM : 2 200€ HT |
| Lot 2 | Gros-Oeuvre | PERAN | 79 900 € HT |
| Lot 3 | Charpente bois, ossature bois, bardage bois et polycarbonate | DILASSER | 139 324.55 € HT |
| Lot 4 | Couverture ardoise | AJC COUVERTURE | 26 414.20 € HT |
| Lot 5 | Menuiseries extérieures aluminium et serrurerie | 4M | 41 800.00 € HT |
| Lot 6 | Cloisons sèches - plafonds | BERGOT | 23 696.00 € HT |
| Lot 7 | Menuiseries intérieures bois - mobilier | DILASSER | 15 325.00 € HT |
| Lot 8 | Plafonds suspendus | GUIVARCH PLAFONDS | 19 297.00 € HT |

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 4 novembre 2021 à 20 h 30

| | | | |
|--------|---|------------------|----------------|
| Lot 9 | Revêtements de sols souples - faïences | LE TEUFF | 20 980.50 € HT |
| Lot 10 | Peinture | LE GUEN PEINTURE | 8700.70 € HT |
| Lot 11 | Chauffage Ventilation Plomberie | LE BOHEC | 75 083.79 € HT |
| Lot 12 | Electricité – Courants Faibles (il est précisé que le marché concernant le lot 12 sera passé sans mise en concurrence préalable | GK ENERGIES | 30 947.77 € HT |

2) Création d'un poste d'agent d'accueil dans le cadre du dispositif Parcours emploi compétences : Contrat unique d'insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi PEC CUI-CAE (Contrat de droit privé)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés ont été transformés par le dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. La commune décide donc d'y recourir en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail. Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, un CUI – CAE pourrait être recruté au sein de la commune, pour exercer les fonctions d'agent d'accueil polyvalent à la mairie à raison de 20 heures par semaine. Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 12 mois à compter du 1^{er} décembre 2021. Une aide de l'Etat de 60% pour 20 heures est versée aux employeurs.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

3) Recrutement agents recenseurs

L'enquête de recensement de la population va avoir lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Les élus valident à l'unanimité le recrutement de deux agents recenseurs.

4) Mise en place du télétravail

Mise en place du télétravail pour le poste de secrétaire de mairie sous réserve de l'avis favorable du comité technique saisi le 29 octobre.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 4 novembre 2021 à 20 h 30

5) Prix des terrains

Mise en vente des 5 terrains situés dans le lot de Park an Ilis (terrains qui avaient été gelés lorsque le projet de passer la RN 12 en autoroute était d'actualité- fin du projet en 2015).
Proposition à 22 € le m2.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

6) Dénomination rue

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du conseil municipal, il est proposé au Conseil Municipal de donner le nom de **Louis Le Jean** à la nouvelle rue qui desservira la MAM et les lots créés sur la parcelle « LE JEAN » située hent ti ker.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

7) Enquête publique : renouvellement autorisation d'exploiter la carrière du « Quignec » à Guerlesquin

Dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale présentée par la société CARRIERES LAGADEC en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation d'exploiter de la carrière du « Quignec » à Guerlesquin, une enquête publique est en cours du 25 octobre au 26 novembre.

Le territoire de la commune est compris dans le rayon d'enquête publique prévu par la réglementation sur les installations classées.

Le Conseil Municipal peut émettre un avis favorable.

8) Cantines saines et durables : convention de partenariat avec Morlaix Communauté

Contexte :

Le gaspillage et l'alimentation durable sont devenus en quelques années des obligations réglementaires pour les collectivités avec notamment *le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire* (- 50% de gaspillage d'ici à 2025), *la Loi de Transition énergétique pour la croissance verte de 2015* (à compter du 1er septembre 2016, les établissements de restauration collective gérés par les collectivités ont l'obligation de mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire) et la loi *EGalim* de 2018 qui rend obligatoire un approvisionnement de 50 % de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité (dont 20 % de bio) dans la restauration collective publique à partir de 2022. En complément, l'enjeu de la santé environnementale est de plus en plus en présent dans les réflexions et les réglementations. Il s'agit notamment de supprimer les plastiques des cantines et d'adopter un nettoyage écologique pour améliorer la qualité de l'air intérieur. Au-delà de la contrainte réglementaire, ces dispositions représentent une formidable opportunité de favoriser une alimentation saine, sûre et de qualité pour les enfants et une stimulation de l'agriculture locale grâce à cette nouvelle « demande » dans un environnement sain.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 4 novembre 2021 à 20 h 30

Le retour d'expériences montre l'intérêt de réduire le gaspillage pour faire des économies qui pourront être réinjectées dans de l'approvisionnement local et de qualité. Des économies budgétaires sont également attendues par la réduction de l'utilisation de produits chimiques.

La convention est calibrée pour :

- 1 diagnostic "gaspillage"
- 1 diagnostic "approvisionnement"
- 1 diagnostic "nettoyage"
- 1 animation pédagogique pour 3 classes.

La participation communale demandée est donc de 1 000€.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

Adhésion de la commune à la centrale de référencement OCEADE

La centrale de référencement « Océade Bretagne » propose aux collectivités des fournisseurs fiables et des offres économiquement plus avantageuses dans différentes thématiques. La centrale n'effectue pas les achats, les adhérents restent libres dans la gestion de leurs commandes et dans le choix de leurs prestataires.

Le coût de l'adhésion est fixé à 60 € par an et nécessite la signature d'un contrat d'adhésion.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

Modification des horaires d'éclairage public

Les élus valident à l'unanimité les horaires suivants pour l'éclairage public :

| Armoire | Localisation | Allumage matin | Extinction soir | Observations |
|---------|---------------|----------------|-----------------|--------------|
| 1 | Hent ti ker | 6h30 | 21h00 | |
| 2 | D712 | 6h30 | 21h00 | |
| 3 | Ménez Bihan | 6h30 | 21h00 | |
| 4 | Bellevue | 6h30 | 21h00 | |
| 5 | Prajou | 6h30 | 21h00 | |
| 6 | Park An Iliz | 6h30 | 21h00 | |
| 7 | Groas Ar Moal | 6h30 | 21h00 | |
| 8 | Ménez Bihan | 6h30 | 21h00 | |
| 9 | Trobara | 6h30 | 21h00 | |

Le Maire,

